

Réponse du Gouvernement à la question écrite de Monsieur Serge Caillet, député PLR, intitulée "Corriger l'image façonnée par les indices bancaires" (No 2642)

L'auteur de la question écrite évoque les indicateurs de compétitivité ou de localisation publiés par les grandes banques suisses, où le canton du Jura est relégué au dernier rang des cantons suisses. Ces classements péjorent l'image du Jura et dissuadent d'éventuels investisseurs de s'y établir, alors qu'il fait bon y vivre. L'auteur de la question écrite demande aux autorités jurassiennes d'intervenir auprès de ces établissements bancaires afin qu'ils prennent en considération d'autres critères plus pertinents dans leurs classements.

Aux questions suivantes posées, le Gouvernement répond comme suit :

- 1) **Par conséquent, ne serait-il pas indiqué d'intervenir auprès des établissements bancaires pour leur recommander de revoir leurs grilles d'évaluation ?**
- 2) **Et les inviter à soumettre leurs analyses avant publication aux services cantonaux de l'économie afin que ceux-ci puissent le cas échéant corriger, voire nuancer ces classements sur la base de critères englobant la totalité des paramètres à prendre en considération pour juger de la compétitivité ?**

Le Gouvernement partage les préoccupations de l'auteur de la question écrite, quant à l'impact négatif en termes d'images de ces différentes publications d'indicateurs. Il y a quelques années, le Gouvernement jurassien a invité les responsables d'une des grandes banques suisses à une conférence des chefs de service cantonaux pour présenter le choix des indicateurs retenus. Plusieurs remarques et propositions avaient été faites par les participants jurassiens, notamment dans la prise en compte d'indicateurs de qualité de vie et de revenu disponible. En vain.

Le Gouvernement note par ailleurs que les publications bancaires s'éloignent parfois des réalités du terrain. Pour preuve, les dernières statistiques sur l'évolution des PIB cantonaux, montrent que le canton du Jura se classe au 3^{ème} rang national en 2011 avec un taux de croissance de 3,7% et au premier rang romand en 2012 à égalité avec le canton de Fribourg avec un taux de croissance de 1,4%. Ces résultats contrastent singulièrement avec les classements établis par certains instituts bancaires.


Les analyses propres à la gestion financière de l'Etat publiées dans l'étude ont été comparées à celles réalisées à l'interne de l'administration. Les écarts constatés et communiqués à l'établissement bancaire ont permis pour la prochaine étude d'améliorer un résultat suite à un complément d'information et d'explicitier que la base d'évaluation ne concerne pas seulement la gestion financière de l'Etat, mais également celle des communes.

Pour les aspects en relation avec l'appréciation de l'économie, le Gouvernement jurassien rencontre régulièrement les responsables des grandes banques. Lors des prochains contacts, il discutera à nouveau du choix des indicateurs et de la prise en compte de facteurs positifs pour la région. Cette discussion sera d'autant plus pertinente que les infrastructures de communication et de formation dans le canton du Jura, mais également la dynamique économique, ont connu et vont encore connaître ces prochaines années des développements très intéressants.

Delémont, le 29 avril 2014

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
Le Chancelier


Jean-Christophe Kübler